

# PETR BRUCHE MOSSIG

REÇU le

03 DEC. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 27 NOVEMBRE 2024 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

	41
↳ Nombre de membres présents :	36
↳ Nombre de membres ayant donné procuration :	5

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 novembre à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM

M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHÉIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**MEMBRES REPRESENTES :**

Mme Sylvie TETERYCZ, ayant donné procuration à M. Laurent FURST  
Mme Caroline PFISTER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE  
Mme Marielle HELLBOURG, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY  
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Marc DELLENBACH

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT  
Mme Juliette OBERLE, Coordinatrice mobilité et climat  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux - Trésor Public  
M. Daniel REUTENAUER, Maire de BALBRONN  
Mme Marie-Pierre KASTLER, Directrice OTI Mossig Vignoble  
Mme Anne-Catherine OSTERTAG, Directrice OTI Vallée de la Bruche

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA CHAMBRE DE METIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASS DURABLE ECO DEFI**

N° 2024-275 PETR

**EXPOSE**

Le Pass durable est un axe stratégique, de l'offre « AMBITION D'ENTREPRENDRE ARTISANAT GRAND EST ». Cette démarche innovante et originale dans le réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) a pour but de proposer aux entreprises artisanales un accompagnement concret et ciblé en matière de développement durable, pour faire de la transition écologique un levier de compétitivité.

La CMA propose au PETR de renouveler la convention pour développer l'accompagnement auprès des entreprises du territoire Bruche Mossig afin de favoriser leur transition écologique par la mise en œuvre du Pass durable Eco Défi.

Il s'agirait de la 3ème édition de ce partenariat démarré en 2021.

Il permet d'assurer un accompagnement, gratuit pour l'entreprise, concernant un minimum de 10 bénéficiaires, pour :

- Les aider à prendre en compte l'impact environnemental dans la gestion de leur activité et leurs relations client.
- Les aider à réduire leur consommation d'eau et d'énergie, les déchets liés à leur activité et optimiser leurs charges.

Les modalités d'intervention sont prévues comme suit :

- Entretien-information en entreprise avec le conseiller Développement Durable de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Accompagnement et conseils individuels pour mettre en place les actions.
- Remise du label Éco-défis lors de la cérémonie de remise des prix.
- Promotion individuelle et collective des labellisés.

Les bénéficiaires potentiels sont définis comme suit : *Toute entreprise artisanale du Grand Est immatriculée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et implantée sur les territoires des intercommunalités sous convention avec la Chambre de Métiers ayant, dans le cadre de son activité, un contact direct avec sa clientèle grand public.*

Dans le cadre des convention précédentes, 20 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement et ont obtenu l'attribution du label écodéfis, à savoir :

Entreprises labellisées en 2022 :

NOM	Adresse	Domaine d'activité
Sacker & Massé	Wasselonne	Menuiserie ébenisterie
Wolff et Chaal	Duttlenheim	Travaux de couverture
Aditech	Gresswiller	Agencement de magasins, hôtels, restaurants, commercialisation de tous produits industriels et commerciaux
Les Fermetures Klein	Wasselonne	Installation, fabrication, réparation fermetures bâtiment
Agence tout bois	Wisches	Menuiserie et agencement

Look et vous	Molsheim	Coiffure et vente de produit de coiffure
Coiffure Salomon Guy	Molsheim	Coiffure et vente de produit de coiffure
Atelier Freya	Dangolsheim	Menuiserie et agencement
L'Aube & l'Epine	Lutzelse	Commerce de fleurs
Rustyle	Duttlenheim	Fabrication et vente d'articles en bois imprégné (chalet, abris)

Entreprises labellisées en 2024 :

NOM	Adresse	Domaine d'activité
Entre Velours & Bois	Wasselonne	Tapiserie décoration
L'Atelier des Bois Jolis	Mutzig	Restauration meubles
Les nouveaux paysagistes	Marlenheim	Aménagement et création paysagère
Carla épices et produits alimentaires	LaClaquette/ La-Broque	Epices et assaisonnement
Bleu Métal	Altorf	Métallerie d'art
Brasserie La Narcose	Scharrachbergheim- Irmstett	Brasserie, biscuits apéritifs
Shmootz	Lutzelse	Savonnerie
Gentleman Designers	Odratzheim	Rénovation et création de meubles et objets
Alsace Vélo Passion	Marlenhem	Achat/Vente/location/réparation cycles
Brasserie La mercière	Cosswiller	Brasserie, bar, épicerie

La convention prévoit une contribution financière du PETR à l'opération à hauteur de 4000 euros.

## DECISION

### LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT QUE :

- la réduction de la consommation en énergie et en eau, ainsi que la bonne gestion des déchets, par tous les acteurs du territoire sont des étapes fondamentales vers un territoire plus résilient,
- l'action proposée auprès des petites entreprises et artisans permet, outre une réduction de la consommation d'énergie de ces derniers, un contrôle des charges inhérentes à ces petites entreprises et un développement de leur activité de par la valorisation de leurs pratiques,
- cette action s'inscrit en cohérence avec le PCAET en cours d'élaboration,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité  
approuve

le renouvellement du partenariat avec la Chambre de Métiers pour l'organisation de l'Eco-Défis  
2025 du PETR Bruche Mossig moyennant une contribution financière du PETR de 4000€,

décide

de conditionner le versement de la subvention à la production d'un compte-rendu annuel  
d'activités précisant les entreprises bénéficiaires et l'impact de l'opération,

décide

d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2025 du PETR Bruche Mossig,

charge

le Président de la négociation des modalités de mise en œuvre et des termes de la convention,

autorise

le Président à signer cette convention.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

Le Président,



Gilbert ROTH



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 03/12/2024

Publié le : 05/12/2024



